

# **RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS**

## **RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE 2017**

### **PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE - 2014-2020 – BASSE- NORMANDIE**

#### **1) Réalisations au 31/12/2016**

La mise en œuvre des opérations cofinancées par des fonds européens avait démarré en mai 2015, après la validation du programme opérationnel FEDER/FSE par la Commission européenne en décembre 2014 et l'adoption des documents stratégiques au comité de suivi du 15 avril 2015.

Au 31 décembre 2016, on comptabilise 238 opérations programmées, représentant 112,7 M€ soit un taux de 44 % de l'enveloppe prévisionnelle. Le taux de programmation du FEDER est de 42 % et celui du FSE de 52 %.

Les paiements aux bénéficiaires, qui avaient débuté fin 2015, se sont poursuivis sur l'année 2016. Ils s'établissent à 15,7 M€ au 31 décembre 2016, ce qui représente 20 % du montant programmé.

Les fonds européens (FEDER) soutiennent notamment le développement urbain durable dans le cadre d'un Investissement Territorial Intégré (ITI), autour des axes prioritaires du programme : foncier, transport, numérique, pépinière d'entreprises et logement social. Des conventions ont été signées avec les six territoires bas normands retenus pour une enveloppe totale de 40 M€ : la Communauté d'agglomération de Caen-la-Mer, la Communauté d'agglomération du pays de Flers, la Communauté urbaine de Cherbourg, la Communauté urbaine d'Alençon, la Communauté de communes Lisieux-Pays d'Auge-Normandie et la Communauté d'agglomération de Saint-Lô. La programmation s'élève à 19.5 M€, représentant 48,70 % de l'enveloppe.

#### **2) Contexte**

La fusion des deux régions a entraîné une réorganisation des services sur les deux sites. Le pilotage des fonds FEDER, FSE et IEJ des deux programmes bas et haut normands est assuré depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, par un service basé à Caen.

Un mode de gestion unique au sein de la Région Normandie et un travail de convergence a été entrepris dès 2016.

La réorganisation s'est accompagnée de mobilités de personnel gérant les fonds européens, un tuilage et un plan de formation à destination des nouveaux agents a donc été mis en place.

**Etat d'avancement de la programmation des opérations FEDER-FSE au 31/12/2016**

<b>Fonds</b>	<b>AXE</b>	<b>soutien de l'UE (maquette)</b>	<b>nombre d'opération programmé</b>	<b>montant UE programmé</b>	<b>taux de programmation</b>	<b>montant des paiements UE</b>	<b>taux de paiement / programmé</b>
<b>FEDER</b>	<b>AXE 1</b> : faire de l'innovation et de la compétitivité des entreprises les moteurs du développement régional	76 000 000 €	106	21 280 673 €	28 %	1 472 971 €	7%
	<b>AXE 2</b> : développer l'offre numérique du territoire	31 000 000 €	31	20 784 818 €	67 %	2 238 103 €	11%
	<b>AXE 3</b> : faire de la Basse-Normandie une éco-région attractive	73 511 685 €	28	36 854 678 €	50 %	12 024 865 €	33%
	<b>AXE 5</b> : assistance technique FEDER	6 488 921 €	2	999 930 €	15%	0 €	0,0%
	<b>total FEDER</b>	<b>187 000 606 €</b>	<b>167</b>	<b>79 920 099 €</b>	<b>42 %</b>	<b>15 735 939 €</b>	<b>20%</b>
<b>FSE</b>	<b>AXE 4</b> : augmenter les compétences pour favoriser l'insertion durable en emploi, en donnant la priorité aux personnes les moins qualifiées	38 321 825 €	69	20 847 537 €	54%	159 147 €	0,76%
	<b>AXE 6</b> : assistance technique FSE	1 507 569 €	2	13 856 €	1%	0 €	0%
	<b>total FSE</b>	<b>39 829 394 €</b>	<b>71</b>	<b>20 861 393 €</b>	<b>52%</b>	<b>159 147 €</b>	<b>0,76%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>226 830 000 €</b>	<b>238</b>	<b>100 781 492 €</b>	<b>44 %</b>	<b>15 735 086 €</b>	<b>14%</b>